

**TÉMOIGNAGE**  
Réseaux thématiques  
2021/2027



Le réseau thématique « pâturage additionnel » mobilise des éleveurs de brebis pour établir des références technico-économiques sur des pratiques en développement : pâturage dans les vignes, vergers, couvert, surfaces en déprises, estives et sous panneaux photovoltaïques.

# Les surfaces pastorales et additionnelles pour pâturer presque toute l'année

## Du mouton, des légumes et de la vente directe dans le Rhône

### Chiffres clés de l'exploitation 2022

#### Main-d'œuvre :

2,7 UMO : 1,4 UMO pour les ovins et 1,3 UMO pour le maraichage – 2 UMO exploitants et 0,7 UMO salariés (saisonniers). Les bergers sont payés par les groupements pastoraux.

#### Surface totale :

		[ha]
SAU	Légumes	1,5 non pâturé
	PT	18,30, pâture et fauche
		26,05
		26,05, pâture
Surfaces pastorales	Alpage ovin collectif	74,85 ha
	Estive mixte ovin	
	bovin des Mont du Forez	
Surface additionnelle	Couverts d'intercultures chez des céréaliers ou sur des Ray Grass chez des éleveurs BL	Surface variable À la descente de l'alpage en novembre décembre

#### Troupeau :

330 brebis, F1 Grivette x Ile de France (2/3) et F1 Rava x Ile de France (1/3) ; achat entre 60 à 65 agnelles par an, 10 béliers (Berrichon du Cher et Vendéen).

Lot « Alpage » : 120 brebis et leurs agneaux (mise-bas au mois de mars) et 60 agnelles

Lot « Estive » : 150 brebis, lutte en estive, mise-bas d'automne

#### Production d'agneaux :

391 agneaux vendus en 2022, 50% agneaux d'alpage et 50% agneaux de bergerie

#### Débouchés des agneaux :

Vente directe aux particuliers et en magasins de producteurs, Organisation de producteurs. Les ventes s'étalent de mars à décembre.

#### Repères technico - économiques (2022) :

Agneaux produits / EMP : 1,21

Concentrés: 123 kg/EMP, 5,1 kg/kg carcasse

Charges opérationnelles atelier ovin : 69 000€ dont 50% de

frais de vente directe, 210€/EMP

Marge brute de l'atelier ovin: 285 €/EMP

#### Les surfaces pastorales et additionnelles :

Lot « Estive » : Les brebis sont à l'estive des Monts du Forez de début juin à fin septembre, surveillées par un berger. Les éleveurs montent une journée pour les clôtures, une journée pour mettre les béliers et faire des soins. Le troupeau partage un parc pastoral avec un autre troupeau.

Lot « Alpage » : les brebis et les agneaux sont sur l'alpage collectif du 1<sup>er</sup> juin à mi- octobre sous la surveillance d'un berger. Au retour, les brebis pâturent des surfaces de couverts végétaux ou des prairies bovins lait.

#### Gestion des agnelages

Les mises-bas se font en bâtiment. Les brebis consomment du foin et de l'enrubannage et un mélange de céréales et de tourteau de colza.

#### Conduite des agneaux

- Les agneaux nés au printemps sortent avec les mères puis montent à l'alpage. Ils descendent au 1<sup>er</sup> septembre, ils sont en bâtiment, nourris avec du foin et du concentré. Les ventes s'étalent jusqu'en décembre.
- Les agneaux nés en novembre sont élevés en bergerie, nourris avec du foin et du concentré. Les ventes s'étalent de mars jusqu'à l'été.

### Des surfaces additionnelles qui fournissent près de 40% de besoins alimentaires...

#### « Sans les surfaces additionnelles, je diviserai presque mon troupeau par deux...ce ne serait plus viable »

Dans la zone Loire/Rhône, peu de troupeaux valorisent des surfaces d'estive et d'alpage. Elles permettent d'alimenter leurs troupeaux avec une SAU très restreinte et diminuent les besoins de fourrages stockés de 40%. De mars à novembre, les brebis sont en plein air intégral, ce qui est atypique dans cette zone. Le pâturage des couverts d'intercultures s'est développé à l'initiative des céréaliers. Ce système permet de dégager du temps pendant la période estivale et au début de l'automne pour se concentrer sur la production légumière et de prendre du repos. Les surfaces pastorales donnent droit à des aides de la PAC, et le berger d'alpage est pris en charge par le « plan loup ».



## ZOOM SUR LE PÂTURAGE DES COUVERTS ET DU RAY GRASS

Suite à des années où l'implantation des CIPANs a été difficile, l'éleveur a pu faire pâturer ses brebis sur les parcelles de son voisin éleveur laitier

### Gestion par le pâturage des CIPANs chez les céréaliers

Dans un rapport gagnant gagnant, le pâturage facilite la destruction des couverts et permet de bénéficier de la fertilisation organique.

### Gestion par le pâturage hivernal de Ray Grass chez un éleveur bovin lait

Les brebis nettoient la parcelle suite aux pousses de fin d'automne et d'hiver ce qui permet un bon démarrage au printemps et évite un broyage à l'éleveur bovin.

### Les céréaliers sollicitent le passage des brebis

Les céréaliers sont convaincus de l'intérêt de faire pâturer les couverts, mais les éleveurs ne peuvent pas répondre à toutes les sollicitations.

## Les + et les -

### pour l'éleveur

*L'objectif économique : Avoir plus de brebis et faire pâturer de l'herbe de qualité*

- + : une ressource de qualité
- + : accueil positif des riverains
- + : des animaux en plein air quasi intégral toute l'année
- + : une personne sur place qui passe surveiller
- : se déplacer pour faire les clôtures
- : les animaux sont loin, seuls et sans surveillance d'un berger, mais avec la présence d'un patou
- : crainte par rapport aux chiens qui pourraient rentrer dans les parcs

« Les voisins des céréaliers voient arriver les brebis d'un bon œil, on est généralement bien reçu. »

### pour le céréalier et l'éleveur bovin lait

*L'objectif économique :*

*Limite les besoins de broyage et une fertilisation organique gratuite*

- + les animaux consomment bien les couverts et le ray-grass
- Le succès des CIPANs n'est pas toujours garanti

« C'est gagnant-gagnant, on n'échange pas d'argent mais on y gagne tous en économisant du travail, des achats. »

## Témoignage

### Pourquoi s'être engagé sur ce système?

J'ai repris l'exploitation de mon oncle qui, déjà, faisait monter ses brebis à l'estive. Sans ces ressources, l'installation n'aurait pas été possible avec des brebis. Avec d'autres éleveurs du secteur, nous sommes organisés pour avoir accès à un alpage, ce qui nous a permis d'augmenter le troupeau. Les céréaliers sont en zone vulnérable et ont l'obligation d'implanter des CIPANs, ce qui nous a permis d'avoir accès à une nouvelle ressource et à eux de simplifier la destruction. Ces surfaces additionnelles nous donnent plus de résilience face aux sécheresses.

### Quels objectifs ?

Notre objectif est d'avoir une troupe suffisamment importante pour pouvoir générer un chiffre d'affaires satisfaisant.

Le pâturage nous permet de réduire les charges d'alimentation, les charges sur les surfaces et les charges de structure (mécanisation, stockage, bâtiment...). Ce système nous fait gagner du temps et nous permet de mieux gérer le maraîchage pendant l'été et la vente directe.

### Difficultés rencontrées liées à ce mode d'élevage ?

- La prédation à l'alpage
- La divagation dans les CIPANs, notamment en période de chasse si les chiens entrent dans les parcs
- La distance pour aller faire les clôtures (1 jour par semaine à 3).
- Il faut avoir beaucoup de filets pour faire les parcs
- Les frais de transport des animaux pour aller à l'alpage ou à l'estive

### Organisation,

### rythme de travail

Ce système nous fait gagner du temps et nous permet de mieux gérer le maraîchage pendant l'été et la vente directe.

Avec les deux lots, nous avons deux périodes de mises bas de maximum 1 mois et demi chacune, bien réparties sur l'année qui permet d'avoir des agneaux toute l'année pour la vente directe.

### Fiche réalisée par :

Philippe ALLAIX- Chambre d'agriculture de la Loire  
(04 77 92 12 12) et le groupe des conseillers du réseau thématique  
« surfaces additionnelles »

### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Décembre 2023 - Réf. Idele : 0024601045

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Mélanie Colombel

Crédit photos : Eleonore Grangeasse; Philippe Allaix

Pour en savoir plus : [www.inosys-reseaux-elevage.fr](http://www.inosys-reseaux-elevage.fr)



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.